Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 464

Nachruf: In memoriam : mme Couvreu-de-Budé

Autor: Montet, A. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les femmes pour la paix

A la mémoire de M. Arthur Henderson

Les groupements féminins et pacifistes internationaux ont été vivement frappés par le décès du vaillant et persévérant président de la Conférence du Désarmement. Les relations, en effet, ont été fréquentes autant que cordiales entre lui et nos organisations féminines, dont il savait apprécier l'effort, et qui ont toujours trouvé auprès de lui des encouragements à poursuivre leur tâche. Il n'y a pas bien longtemps encore que, recevant une délégation à Genève, il lui adressait les paroles suivantes, qui pourraient servir de devise et d'encouragement aux travailleuses pour la paix:

> A vous, qui représentez l'opinion publique, j'aimerais dire: Fixez votre étendard au mât de la S. d. N. Faites que le désir de paix soit plus fort et plus solide que le désir de guerre. Tout succès dans la tâche de l'organisation de la paix doit servir d'aiguillon à de nouveaux efforts; tout retard ou toute défaite doit faire jaillir de nouvelles réserves d'énergie obstinée et invincible.

Aussi les organisations féminines représentées à Genève ont-elles participé à la cérémonie commémorative organisée le 5 novembre dernier, sous la présidence de notre ami, M. Ernest Bovet, par une dizaine d'Associations nationales et internationales à tendances pacifistes. Mrs. L. Puffer Morgan, l'un des membres les plus actifs du Comité International féminin pour la paix et le désarmement, y prit notamment la parole pour faire ressortir tout ce que fut Arthur Henderson pour la cause de la paix.

Mais nous suffragistes, ce n'est pas seulement la mémoire d'un pacifiste convaincu que nous saluons ici, mais bien aussi celle d'un féministe. Comme tous les membres de l'ancien Labour Party, l'« oncle Arthur » était partisan du vote des femmes, et cela dès les temps épiques des luttes des suffragettes. Il nous souvient personnellement de lui avoir été présentée à Londres, au printemps 1914, lors d'un thé offert aux suffragistes étrangères sur la fameuse terrasse de la Chambre des Communes, réception au cours de laquelle il avait exprimé sa vivante conviction dans la justice de notre cause. Nous nous en voudrions de ne pas avoir rappelé ici ce souvenir.

La Semaine de la Paix

Comme les années précédentes, les Sociétés féminines genevoises ont manifesté, lors de la « Semaine de la Paix » qui précède le 11 novembre, en organisant une conférence *La Paix par les femmes,* que voulut bien faire M. Ruyssen, secrétaire général de l'Association pour la S.d.N., remplaçant un conférencier parisien empêché au dernier moment. Et l'on vendit aussi dans les magasins, et au cours de conférences et manifestations diverses, le petit ruban bleu de la paix.

La remarque, cependant, a été faite de divers côtés, que cette forme, toujours la même, de commémoration de l'armistice (conférences, rubans...) commençait à être un peu usée, et qu'il serait nécessaire de trouver un mode de manifestation plus neuf et plus frappant. Ne pourrait-on pas, notamment, obtenir que la minute de silence soit plus religieusement observée lorsque sonnent les cloches, ainsi que c'était le cas il y a quelques années? Car les taxis ont roulé, et les trams ont grincé, et les besognes habituelles ont continué, alors qu'en cette atmosphère grise de pluie, nous songions, nous, avec d'autant plus d'intensité, que nous venions de pays qui savaient directement, eux, ce qu'a été l'horreur de la guerre, à la signification de ce mot: *Paix*...

En réponse à l'Impératrice d'Abyssinie

L'on n'a pas oublié l'appel lancé par l'Impératrice d'Abyssinie aux femmes du monde entier à se réunir en prières pour la paix. En réponse, un Comité de femmes hollandaises demanda « aux femmes, épouses et mères de leur pays et du monde entier de se réunir le 20 octobre, toutes à la même heure, pour prier, se concentrer, ou se recueillir pour la paix ».

res, bibliothécaires scolaires, prévention antituberculeuse, etc. ,etc.). Et ensuite pour eux-mêmes, car les paysages de montagnes des cartes postales sont évocateurs de beautés que tous nous aimons, et les timbres continuent la série artistique des costumes féminins suisses, dessinés avec tant de bonheur par le peintre Courvoisier (l'auteur aussi, rappelons-le, de nos timbres suffragistes turcs). Cette année-ci, c'est la Bâloise, la Lucernoise et la Genevoise que l'on nous présente, la dernière surtout spécialement réussie.

Une remarque toutefois: quand donc se décidera *Pro Juventute,*à qui nous, les femmes, ne mesurons certes pas notre collaboration, à consacrer son quatrième timbre (celui de 30 centimes) à une figure féminine?... Nous ne manquons pourtant pas de femmes dont le nom est plus connu et dont l'action en faveur de l'enfance et des déshérités a été autrement étendue que celle du statisticien et homme d'Etat tessinois que l'on nous offre cette année! et dont nous aimerions voir ainsi évoquer la mémoire. Les timbres du Congrès d'Istamboul ont largement prouvé quelle faveur ces effigies féminines rencontrent dans le public. Ne veut-on pas en prendre note pour l'an prochain dans les conseils supérieurs de la Fondation *Pro Juventute?...*

IN MEMORIAM

Mme Couvreu-de-Budé

(1866-1935)

C'est avec un vif regret que, rentrant d'un long voyage féministe à l'étranger, nous avons appris le décès, survenu en notre absence, de Mme Couvreu de Budé. Notre journal doit beaucoup à sa mémoire, car, dès sa fondation, Mme Couvreu s'était directement et activement intéressée à lui, avait contribué à le répandre, avait encouragé sa rédactrice, et loin de craindre, comme d'autres, qu'il ne constituât une concurrence pour le Bulletin des Unions de Femmes du canton de Vaud, avait compris, avec cette vision large qui lui était propre, la tâche qui incombait en notre Suisse romande à un journal de portée spécialement féministe et suffragiste. C'est donc avec une reconnaissance émue que nous nous inclinons devant cette tombe, regrettant que la nouvelle du décès de Mme Couvreu soit parvenue trop tard à notre Rédaction pour qu'il ait été possible d'exprimer cette reconnaissance dans notre précédent numéro.

Le Mouvement Féministe.

Le 1er novembre, à Vevey, est décédée Mme Henri Couvreu, l'une des femmes les plus marquantes du féminisme romand. Ses obsèques réunirent des représentants de toutes les couches sociales, de tous les âges, et si l'on y comptait beaucoup de femmes, nombreux étaient les hommes, spécialement les jeunes gens. En observant cette foule visiblement émue, nous avons cherché la raison de son attachement à la défunte, en jetant un regard sur la vie qui venait de s'éteindre.

Mme Priscille Couvreu, née de Budé, avait passé son enfance à Genève. Eprise de lectures, elle ne paraissait pas s'orienter vers le travail social. A 24 ans, elle épousa le pasteur Henri Couvreu, suffragant de l'Eglise libre de Pau, qui, un an plus tard, fut transféré à Saint-Etienne où il avait été nommé sous-directeur de la Mission populaire. L'année suivante nous trouvons le jeune couple à Marseille, appelé à l'œuvre de la Mission populaire de cette ville, et où M. Couvreu devint pasteur de l'Eglise libre. Ce premier contact avec la vie populaire avait laissé chez Mme Couvreu des traces profondes; c'est ainsi qu'elle devint abstinente militante, et, comme telle, elle se rattacha à la Croix-Bleue, convaincue que l'alcoolique ne peut se libérer de son esclavage par ses propres forces.

En 1895, M. et Mme Couvreu revinrent au pays, dans une cure du Jura, à Baulmes-Valleyres, puis à Valleyres sous Rance, et, en 1900, ils s'installèrent dans une maison familiale à Vevey, avec l'intention de se mettre au service de leurs concitoyens par l'évangélisation et le travail dans la Croix-Bleue.

Immédiatement Mme Couvreu prit sa place dans l'« Espoir », qu'elle dirigea pendant 33 ans, et dans les réunions populaires fondées par son mari, où elle le secondait régulièrement. Si, par sa position de femme de pasteur, elle était orientée vers le travail fait dans et par l'Eglise, elle trouvait dans la famille Couvreu des traditions civiques qui tout naturellement l'entraînèrent à rendre service à la chose publique. Elle ne s'arrêta donc pas aux portes du temporel, mais employa ses riches moyens dans les domaines les plus divers.

Douée d'une grande capacité de travail, d'un esprit très rapide, elle savait mener de front une foule d'activités, sans pour cela montrer le moindre signe d'agitation et sans jamais embrouiller les choses. Elle pouvait paraître distante, presque distraite, et cependant elle gardait la vision très précise de ce qui se passait, et, sans doute, au moment même où son interlocuteur la croyait absente, elle était en train de chercher une solution à un problème, ou bien une nouvelle idée germait en elle.

. Un autre trait de sa nature, c'était la fidélité à un travail entrepris; elle était d'une régularité exemplaire, ne manquait aucune séance d'une société dont elle était membre, et, lorsqu'une coïncidence s'obligeait à s'absenter, elle s'excusait auprès de celle qu'elle devait négliger. Elle était matériellement indépendante et n'avait pas d'enfants, mais nous n'avons pas connu de femme ayant comme elle autant d'obligations régulières, péremptoires, et qui fût plus fidèle à ses engagements.

En hiver, elle servait les soupes scolaires; en été, elle allait régulièrement à la cure d'air des enfants délicats. Le « Refuge », c'est-à-dire un foyer pour enfants dont les mères sont malades, ou qu'il faut pour toutes autres raisons sortir de leurs familles, était sa « nursery ». Elle vivait porte à porte avec ces enfants, et j'imagine qu'elle leur a donné le meilleur de son cœur. L'« Espoir » la réclamait un jour par semaine. La voilà donc entourée de petits, plus que beaucoup de mères. Faut-il rappeler combien de miséreux, de pauvres, d'échoués ont sonné à sa porte? Nous n'en avons guère rencontrés qui ne nous eussent cité un mot, un conseil, une aide de Mme Couvreu.

Mais, ce qui lui importait, c'était de construire, d'unir les forces pour le bien. C'est ainsi qu'elle devint l'âme de l'Union des Femmes, et de la Société des Femmes abstinentes de Vevey, qu'elle devint aussi une des promotrices de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, dont elle fut la présidente pendant bien des années. Sous sa direction, l'Union des Femmes de Vevey devint un noyau de vie, d'où partaient des initiatives nombreuses et heureuses. Mme Couvreu favorisa son affiliation à l'Alliance, et quoiqu'elle ne comprît pas toujours les tendances des Confédérées suisses-allemandes, elle s'associa aux activités de l'Alliance, telles que l'assurance-maladie, l'éducation nationale, la collaboration à la *Semaine suisse.* Toujours elle savait susciter des vocations; d'un air détaché, elle vous posait cette question: « Ne vous chargeriez-vous pas de ce travail? »... Grâce peut-être à l'absence d'agressivité de sa part, et sans doute parce qu'elle prenait la chose comme une possibilité des plus normales, on s'engageait, entraîné par le courant d'esprit civique. Elle était, cela va sans dire, membre du Groupe suffragiste veveysan, qu'elle avait aidé à fonder.

L'entr'aide par les femmes lui fit prendre une part active à la *Saffa,* qu'elle défendit vaillamment contre une accusation de la *Gazette de Lausanne* qui voulait voir dans cette manifestation une manifestation marxiste. Elle-même avait organisé, deux ans auparavant, avec l'Union des Femmes de Vevey, une exposition du travail féminin. Nous devrions parler encore de ce qu'elle fut pour la lutte contre la tuberculose, pour les œuvres de guerre, l'aide aux prisonniers, aux réfugiés, de ses entreprises d'évangélisation sous la tente à Morges.... cela nous entraînerait trop loin. Mais le *Mouvement* doit à ses lectrices de leur dire ce que le nom de Mme de Couvreu signifie pour les femmes romandes.

Or, c'est dans la Fédération des Unions de femmes qu'elle a été un vrai chef. Elle avait beaucoup observé, elle s'intéressait passionément à tout ce qui est humain. Cela lui a permis d'orienter les Unions, chacune selon ses possibilités. Elle savait qu'on ne peut brûler les étapes; elle était d'un tact parfait, et quoique très entière dans ses propres convictions, elle ne cherchait pas à les imposer aux autres, mais savait s'atteler au même travail avec des femmes de convictions différentes. Créer une union sacrée par la réunion de toutes les bonnes volontés, voilà à quoi elle tendait, et pourquoi elle fonda les « Journées des femmes vaudoises », auxquelles elle tenait énormément. Elle, la Genevoise d'origine, avait l'intuition du bien qui pourrait naître pour le canton de Vaud d'une rencontre annuelle entre femmes de la ville et de la campagne. Elle accomplissait tout cela sans faire de théorie, — mais nous ne doutons pas de la vision qui la faisait agir.

Parmi nos souvenirs personnels, nous aimons à rappeler plusieurs points importants: ainsi, lorsqu'une pétition à une autorité veveysanne ou cantonale s'imposait, Mme Couvreu y allait sans hésitation et très simplement: la chose était nécessaire, elle la faisait, sans illusion sur le résultat! Les fins de non recevoir lui faisaient seulement hausser les épaules. Nous l'avons entendue défendre la cause des institutrices mariées auprès de la Commission du Grand Conseil vaudois. Elle parlait au nom de la moralité publique — on m'a dit que ses arguments avaient remporté le succès; elle les énonçait avec une calme autorité, sans montrer de passion personnelle.

Mme Couvreu avait l'habitude de faire part à l'Union de Vevey de ses découvertes littéraires. C'est là que peut-être elle dévoilait le plus clairement ses goûts. Si, dans la dernière séance où elle prit une part active, et où l'on sentait douloureusement le déclin de ses forces physiques, elle nous a fait un compte-rendu de l'étrange biographie d'une femme de pasteur en Laponie, Sara Allelia, un livre mal équilibré, mais qui frappe par sa grande vision de l'existence humaine, faite de bien et de mal, de peu de réussites et de beaucoup d'échecs, dont le pourquoi ne peut être envisagé qu'à travers les générations, un livre dont l'héroïne est une simple femme, mais qui accepte courageusement la vie, avec ce que cela comporte de luttes, de courage, d'amour et de don de soi... [1], ce n'est pas un pur hasard. Mme Couvreu abdiquait à ce moment-là; la maladie allait la

[1] Une étude sur ce livre a paru dans le *Mouvement,* No 449. *(Réd.)*

VARIÉTÉ

Ce que m'a dit la chanson française

Yvette Guilbert a été parmi nous et j'avais mis sous mon bonnet d'interviewer la « Dame aux Chansons ». Elle avait bien reçu, l'autre année, un confrère, qui lui avait demandé « Comment elle aimait Genève? » Elle me dirait bien à moi « Ce qu'est la chanson »!

Or, à l'autre bout du fil, la voix riche, la voix chaude, et sonore, et haut placée, qui est celle de la Chanson française elle-même, m'a répondu: « Je veux bien, mais je pars dans un instant et ne reviens que... Oh! dites-moi, vous qui êtes une femme! ne soyez pas comme vos confrères les hommes! Comprenez-moi! Je chante tous ces jours, et, entre temps, j'ai besoin de silence... » Et, naturellement, je n'ai pas été comme mes confrères les hommes, j'ai compris. Et la Chanson française m'a dit: « Oh! merci mille fois, merci mille fois! »

Et puis, la Chanson française, grande dame très bonne, m'a cependant répondu: « Je suis une forme de l'art, la plus directe, la plus simple, la plus proche de l'homme. Je suis drame, comédie, roman, une transposition de la vie, concentrée et puissante. Pour me comprendre, il faut un cœur sensible et un esprit averti, qui sachent, sous le mot, le geste ou l'inflexion, pénétrer ma fugace mais profonde réalité humaine. L'art populaire, il n'y a que les ignares et les non intelligents qui n'y comprennent rien! Il faut être intelligent et cultivé pour retrouver tout ce qui se cache d'humanité sous un mot. »

« Pour m'animer, il ne faut ni chanter, ni déclamer, il faut vivre, vivre, l'une après l'autre, les vies multiples et diverses, que j'incarne tour à tour. Et il ne les faut pas vivre à demi. Il faut être *chair et esprit le guerrier agonisant, la veuve déchirée qui meurt dans une extase, l'abandonnée qui pleure, le prêtre égoïste, confit de fausse sainteté, le page bouleversé de son funeste message, la ménagère aigrie, la vieille dame indignée regrettant sa jeunesse, la pauvre fille tragique qui aime être battue, le quadragénaire mufle qui renie ses amours, le peintre attendri qui s'en souvient, l'imbécile satisfait qui se pavane..., il faut être toute la grandeur, la lâcheté, la souffrance, la drôlerie humaine. Le comique et le tragique se mêlent tellement dans la vie. Peut-être est-ce nous seuls qui trouvons tragique, et ne sommes-nous que de drôles petits pantins dont on dire, d'ailleurs, les ficelles... »*

« Ainsi, sous mon masque tragi-comique, je suis la sœur anonyme et éternelle de Shakespeare, de Molière, de Balzac, de tous ceux qui se penchent sur l'incessante comédie humaine. C'est bien comme eux que je travaille. Mes personnages, je les observe, je les médite, je les habille de chair, je leur donne un visage, une voix, une situation sociale. De celui-ci, je fais un notaire, il est rusé et il connaît le code; celui-là, c'est un peintre, voyez-le peindre à petits coups, et un peintre attendri, seulement il cache sa sensibilité sous une blague, d'autant plus énorme qu'il est plus ému; ça, c'est ce bourgeois que vous connaissez bien, celui à qui il faut tout expliquer longuement pour qu'il comprenne, et encore, il ne comprend jamais; celle-ci, c'est cette femme (il y a toujours de ces femmes-là), à qui rien ne réussit, qui ne sont jamais heureuses... Ainsi, je les regarde vivre, longuement; et puis je prends leur place pour un instant, et, dans cet instant, je fais tenir toute leur vie, toute leur personnalité, toute leur signification humaine. Après, quand cet instant est passé, je ne suis plus. — Je ne suis plus qu'une femme fatiguée, qui a bien le droit de se reposer et de se taire, depuis si longtemps qu'elle chante!... »

... Mais, combien doucement et gentiment, cependant, cette femme m'accueille, le concert terminé! Sous l'admirable coiffure, dont le modelé évoque, à lui seul, le style épique de la chanson populaire, la sueur perle sur le visage épuisé. Mme Guilbert, un instant, cesse de le tamponner à petits coups de tampons d'ouate, me tend la main, me sourit de son sensible sourire, et s'excuse: « Vous comprenez, n'est-ce pas, que je n'ai pas pu vous recevoir? j'étais trop fatiguée! Mais vous saurez bien dire quand même, n'est-ce pas... avec... », et sa main indique comme situé, vivant, au-dessus d'elle, tout ce qu'elle vient de nous donner. C'est encore la Chanson française qui me répond, avec un geste, avec un mot, et qui me dit: « Ce que j'ai à dire aux jeunes, qui voudraient aborder ce genre de la chanson? Ah! qu'ils travaillent! qu'ils se documentent! et puis il faut qu'ils soient intelligents. Quand on n'est pas intelligent, il ne faut pas s'en mêler! », et preste la main s'échappe en trois petits mouvements désinvoltes, s'envole, comme s'envolerait la chanson devant qui ne saurait la comprendre et l'aimer...

Simone Pierre.

condamner à l'inaction totale, elle avait le temps de regarder en arrière, elle aurait pu être tentée de faire sentir à ses anciennes collaboratrices ses souffrances personnelles. Son dernier message à l'Union a été un enseignement: comment il est possible de placer sa propre vie dans un ensemble plus large.

A. DE MONTET.

Les Expositions

Les feuilles commençaient à peine de jaunir que déjà s'ouvraient à Lausanne les expositions de peinture; il paraît que nous en aurons durant tout l'hiver une ou deux par semaine. Admirable ténacité des artistes, les premières victimes des temps difficiles que nous vivons.

Nous avons vu des toiles de Violette Niestlé, de Denyse Michel, de Juliette Mayor: des jeunes qui promettent beaucoup. Mlle Mayor se jette à corps perdu dans la couleur, elle se grise de couleurs, si bien qu'elle en oublie parfois les valeurs et les variations que les plans apportent aux valeurs. C'est une travailleuse de beaucoup de mérite.

La Section vaudoise des Femmes peintres, sculteurs et décorateurs, que préside Mlle Germaine Ernst, a trouvé une formule nouvelle pour l'exposition qui s'est ouverte le 19 octobre, au numéro 33 de la rue de Bourg, dans un appartement obligeamment mis à sa disposition par MM. Trivelli et Cie, droguistes, et qui deviendra, dit-on, une nouvelle galerie; c'est l'exposition des « quatre prix »: 25, 50, 100 et 200 fr. Les artistes se mettent au goût du jour, s'inspirent des méthodes commerciales les plus modernes. Espérons que cette formule leur réussira et attirera les amateurs.

Cette exposition est fort intéressante, a de la tenue, bien qu'on y trouve, çà et là, quelques traces d'amateurisme, qui est la plus vive critique à faire à l'art des femmes. Une vingtaine d'artistes y exposent une centaine d'œuvres: gravures, huiles, aquarelles. On y trouve les vaillantes aînées, si jeunes de cœur et d'esprit: Mlle Lina Gloor, toujours fidèle, Mme L. Contat, Mlle Vuillemin, dont les œuvres ont tant de fraîcheur; Mlle V. Diserens a éclairci sa palette et nous montre un port d'Ouchy tout bleu; elle est suivie par bon nombre de ses excellentes élèves, bonnes graveuses, ou peintres de mérite. Mme S. Randin-Recordon, qui voulut bien, lors de la votation fédérale sur la revision de la Constitution, peindre deux panneaux déplorant l'ostracisme dont sont victimes les femmes, expose des fleurs d'excellente tenue et un paysage lumineux; Nanette Genoud est présente, au métier si habile; Mlle Kroenig a rapporté de Grèce des paysages classiques; Mlle A. Vallotton aussi est une fidèle de ce genre de manifestations. Une pléiade de jeunes: Mlles Ernst, Danielle Cuénod, qui est la déesse tutélaire de l'exposition, Schweitzer, I. de Montmollin, M. Guarnieri, etc., — pour faire la pléiade, il m'en manque deux, mais elles y sont certainement... — promettent beaucoup.

De son côté, au fond du parc Mon-Repos, dévasté par une municipalité progressiste, où, cependant, l'arbre aux cent écus, couvert d'or automnal, dit la pérennité de la nature et sa finale victoire sur les œuvres des hommes, Sophy Giauque expose, dans son atelier, ses toiles les plus récentes et d'autres moins récentes; cet ensemble permet de se rendre compte du chemin, de l'heureux chemin, fait par l'artiste au cours de ces dernières années. Son talent s'est singulièrement mûri, humanisé, concentré; il vise à plus de simplicité, à plus d'unité; moins de lignes et moins de couleurs: tel est son idéal. Et si tel bouquet triomphant affirme la virtuosité de l'artiste, d'autres toioles, portraits, natures-mortes, paysages, surtout les natures-mortes, disent par quelle sévère concentration l'artiste veut arriver et arrive à être simple et sévère, par quel effort persévérant elle se rapproche de l'art classique vivant.

S. B.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La réunion mensuelle de l'Association pour le suffrage féminin a réuni, l'autre soir, 4 novembre, rue Etienne-Dumont, un auditoire particulièrement nombreux. Après une introduction de Mme Bondallaz, qui présidait la séance en l'absence de Mlle Gourd, Mlle Kammacher, avocate, a fait un exposé théorique sur le fonctionnement des tribunaux de prud'hommes, sur les charges et les attributions des personnes qui, le 7 décembre prochain, y seront élues.

Ce petit droit de vote et d'éligibilité dont les femmes jouissent depuis 1932, elles doivent montrer qu'elles y tiennent en allant toutes voter. Ici, des explications précises ne sont pas superflues, car, alors que la chose est toute simple pour les hommes, qui s'inscrivent d'office au Département de l'Intérieur, les formalités sont plus compliquées pour les femmes. Mlle Kammacher donne tous les renseignements nécessaires à cet effet.

Ensuite se succèdent quatre des vingt-trois femmes juges qui ont exercé leur mandat depuis 1932, et qui avaient été proposées par des Sociétés féminines, l'Association pour le suffrage en tête. C'est avec une attention soutenue qu'on écoute les impressions de Mmes Lambossy, médecin-dentiste, qui, dans le groupe XI, a fonctionné, et comme membre de cette profession, et comme maîtresse de maison; de Mlle Dupont, patronne couturière, appartenant au groupe VII; de Mme Ricard, employée de commerce, nommée dans le groupe X, et finalement de Mme Kunz (groupe VI), en remplacement de Mme Prior, empêchée.

De tout cela ressortent nettement le vif intérêt, l'ardeur même avec lesquels ces dames se sont acquittées de leur tâche, les excellents termes dans lesquels elles n'ont cessé d'être avec leurs collègues masculins, la confiance qu'elles ont souvent eu la joie d'éveiller chez les jeunes (apprentis des deux sexes), l'influence qu'il leur a été donné d'exercer, et ce sentiment enfin qu'elles étaient bien à leur place de toutes façons, même là où il ne s'agissait pas de cas d'une évidence criante, où, avant 1932, un cordonnier et un jardinier, par exemple, étaient appelés à juger des litiges entre maîtresses de maison et leur personnel, ou pis encore, entre modiste et couturière et leurs employées. De nombreuses questions ont été posées, et le contact entre l'auditoire et les femmes-juges a encore été facilité, prolongé, ensuite, durant le thé.

M.-L. P.

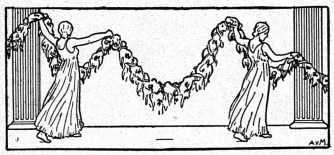

A travers les Sociétés

Service Social Volontaire.

Cette Association a pour but d'unir tous ceux qui veulent faire effort pour réaliser dans leur vie quotidienne un esprit de consécration en s'engageant à rendre un service social déterminé. Elle existe à Genève depuis plus de vingt ans, et elle n'a pas cessé de rendre de grands services: visites à des isolés, ménages, promenades d'enfants, raccommodages, transports en auto, lectures, démarches de tous genres, journées de campagne, que ne lui a-t-on pas demandé? Mais son activité pourrait être bien plus grande encore et plus développée si les volontaires étaient plus nombreux.

Venez donc au Service Social Volontaire, vous tous, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, qui disposez d'un peu de temps et désirez faire quelque chose pour votre prochain. Il y a du travail pour chacun dans la mesure de ses capacités. Quelle que soit l'activité qu'ils acceptent, les volontaires ont toujours l'occasion de répandre un peu de joie et d'aider les autres à vivre. N'est-ce pas le meilleur moyen d'oublier ses propres soucis? Pour tous renseignements, demandes, ou offres de service, s'adresser au bureau du S. S. V., place du Bourg-de-Four, 24, ouvert de 9 h. à 12 h., jeudi excepté.

(Le S. S. V. ne se charge pas de chercher ou de procurer du travail rétribué, ni de donner des secours, car il n'est pas une œuvre d'assistance, mais d'entr'aide fraternelle et de coopération.)

H. T.

Union des Femmes de Genève.

Mlle Suzy Fumet-Deraisme, professeur de diction, reprendra cet hiver, à l'Union des Femmes de Genève, le cours de déclamation qu'elle avait organisé ces hivers précédents. Rappelons que ce cours s'adresse tout particulièrement aux personnes désirant, à côté d'un travail souvent matériel, trouver un délassement de l'esprit en même temps qu'un enrichissement intellectuel.

Ce cours a lieu tous les mardis soir, à 20 h. 30, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont.

Union chrétienne de jeunes filles: Cours de Chailly sur Clarens.

Que se passe-t-il au Grand Hôtel Montbrillant sur Clarens? A cette saison déjà avancée toutes les chambres sont occupées; on entre et sort joyeusement, et l'on se promène dans le cadre des feuillages d'automne; puis, au son d'une cloche, le silence se fait et l'atmosphère devient studieuse et recueillie.

C'est un rassemblement des Unions chrétiennes de jeunes filles de notre Suisse romande, auquel se joignent quelques branches de la Suisse allemande. Leurs Comités, leurs déléguées vivent quatre jours ensemble pour se connaître, étudier des sujets qui leur tiennent à cœur. Mlle S. de Dietrich, de Paris, a été appelée pour l'enseignement de la Bible, et sous son inspiration l'étude biblique devient une recherche profonde de questions vitales, en un appel au Plus Grand que soi. Mlle Germaine Guex, psychanalyste, nous parle avec compétence de ce sujet: « Connaître soi-même et les autres. » Mme Henri Johannot déploie un esprit d'observation remarquable en traitant *Le problème actuel de la famille,* et Mme Exchaquet nous introduit dans *La Maison de Béthanie,* et nous y fait réellement revivre les petits et grands drames familiaux racontés par les contemporains de Marthe, Marie et Lazare. Ces cours nous laissent en admiration devant celles qui savent mettre un élément nouveau dans des choses connues; puissent celles qui les ont écoutées savoir les transmettre aux groupes de jeunes filles des Unions!

Le Comité National a été nommé à nouveau, et Mme Meylan-Roud a été nommée à la place de Mlle M. Chenevière, démissionnaire, à la présidence nationale. Le Bureau romand des U. C. J. F. est donc transporté à Lausanne. Souhaitons trois bonnes années de travail au mouvement des Unions romandes jusqu'à leur prochaine rencontre.

A. B.

Eclaireuses suisses.

La Fédération des Eclaireuses suisses, qui compte aujourd'hui environ 4.000 membres, a procédé au printemps de cette année à une revision de ses statuts. C'est sur l'organisation centrale du mouvement qu'ont porté les principales modifications. Une « Direction » et un « Comité National » ont été créés en remplacement de l'ancien Comité du Secrétariat. Grâce à ces deux nouveaux organes formés de chefs des diverses parties de la Suisse, une collaboration plus étroite sera rendue possible entre les membres dirigeants de la Fédération et les Associations des différents cantons.

Les commissaires et cheftaines élues par l'Assemblée générale d'avril dernier comme membres de ces deux Comités sont: pour la Direction: Mlle Yvonne Achard (Genève), Commissaire Nationale, Mme Violette von Schulthess (Zurich), Mlle Valérie Koechlin (Bâle), et Mlle Denise Werner (Genève); pour le Comité National: Mlle H. Waeber (Berne), Mme Droin-de-Morsier (Genève), Mlle R. Moppert (Bâle), Mme Béguelin-Bossey (Eclaireuses disséminées), Mlles A. Bodmer (Zurich), Th. Ernst (Vaud), R. Preiswerk (Bâle), et A. Borgeaud (Genève). Le Comité National comprend en outre *ex officio* les commissaires cantonales.

La Direction ou Comité Exécutif a tenu sa première séance au début de mai, à Genève. Elle s'est réunie depuis lors trois fois à Berne et une fois à Lausanne. Elle continuera à tenir ses réunions tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, espérant ainsi faire le tour de la Suisse, et entrer en contact personnel avec les chefs de chaque canton. Quant au Comité National, chargé d'aider de ses conseils la Direction, il vient de siéger pour la première fois les 5 et 6 octobre dernier, à Berne. La discussion a porté principalement sur les questions suivantes: assurance-incendie des chalets en période de camp, préparation d'un Camp national pour l'été 1936, formation de conseillères techniques de la branche éclaireuse. La prochaine session du Comité National aura lieu au printemps.

Cette première réunion du Comité National, comme les séances tenues jusqu'ici par la Direction font heureusement augurer des suivantes. En plein essor, la Fédération des Eclaireuses suisses regarde avec confiance un avenir qui semble lui réserver une place de jour en jour plus importante dans la vie sociale du pays.

P. W.

Union des Sociétés féminines de Lausanne.

L'Union des Sociétés féminines de Lausanne vient de tenir sa première Assemblée générale sous la présidence de Mlle L. Comte, avocate, qui a résumé la première activité de cette Union, née des nécessités de faire des démarches et des requêtes en commun, et qui a félicité les quinze Sociétés qui lui sont affiliées d'avoir ainsi compris les devoirs de la solidarité.

Le rapport du Comité présenté par Mme Virieux a fait un rapide historique de ce groupement: la première rencontre eut lieu le 21 novembre 1933, et le *Bulletin féminin,* rédigé par Mme Schnetzler, fut désigné comme organe de la nouvelle Union, à laquelle le Service social de Justice demanda de lui désigner quelques femmes disposées à accepter les charges d'une tutelle, et le Secrétariat de l'Enfance de faire des démarches pour que, dans certaines localités, des institutrices, et non pas seulement des instituteurs, soient chargées de l'orientation professionnelle des jeunes filles. Mlle Comte fut désignée comme présidente du Bureau, chaque présidente de Société affiliée faisant de droit partie du Comité.

L'Union a prêté son concours à la vente des insignes du 1er août 1934 en faveur du service de maison et de l'apprentissage ménager, et a demandé que la ristourne aux cantons fût proportionnelle à la somme recueillie dans chaque canton: Vaud, qui avait recueilli 40.000 fr., a ainsi reçu 19.500 fr. L'Union a encore, sur la demande de M. Schwar, inspecteur scolaire, étudié un projet de cours pour jeunes filles libérées de l'école et sans occupations; saisie de nombreuses plaintes contre les exigences de bureaux privés de placement, elle compte étudier la réglementation et le contrôle de ces bureaux, en se mettant d'accord avec le Département de Justice et Police.

La question du service de maison, annexé au règlement communal sur la protection ouvrière, a fait l'objet d'un rapport spécial de Mlle Comte. Estimant que les rapports entre maîtresses de maison et employées ne devaient pas figurer dans un règlement sur la protection ouvrière, l'Union a adressé une lettre à la Municipalité; certains municipaux demandèrent alors à quelques femmes d'élaborer un projet de règlement. L'Union étudie la création d'un contrat-type, — déjà en vigueur dans plusieurs villes, — extrêmement souple, établissant des minima, et qui ne serait pas obligatoire. Mlle Comte a insisté sur le danger d'une réglementation excessive, tracassière; il faut tenir compte des conditions spéciales de la vie familiale.

Mme Schroeder-Roorda parla de l'aide aux chômeuses intellectuelles, souligna le succès du thé-vente organisé le 16 octobre avec le concours de Mlles Denise de Meuron, Andrée Foetisch et Chambettaz; la manifestation a laissé un bénéfice de 817 fr. 20; les dépenses n'ont été que de 73 fr. 60.

Bien travaillé, mesdames!

S. B

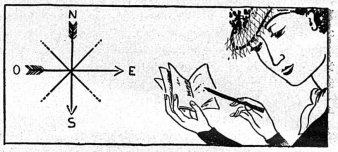

Carnet de la Quinzaine

Mercredi 27 novembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Comment soigner le nourrisson (les maladies les plus fréquentes, comment les prévenir),* troisième leçon du Cours public et gratuit donné par Mlle le Dr. Catherine Kousmine. Projections mumineuses.

Jeudi 28 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes et Association féminine d'éducation nationale, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: *Notre Constitution fédérale, son contenu, son application, son avenir.* Dernière leçon du Cours public et gratuit donné par Me Alfred Borel, avocat.

Vendredi 29 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Grande salle de l'Ecole d'Etudes sociales, 20 h. 30: *Le commerce et la loi (vente, bail, contrat de travail, poursuite pour dettes),* par Mlle Emma Kammacher, avocate. Dernière leçon du Cours sur des notions de droit organisé par l'Association. Cartes à l'entrée.

Samedi 30 novembre:

GENÈVE: Salle de paroisse du Grand-Saconnex, 20 h. 30: *Le vote des femmes,* conférence par M. le prof. Pierre Bovet, organisée à la demande de l'Association pour le Suffrage.

Lundi 2 décembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste) publique et gratuite: *Le féminisme en Pologne et dans les Etats baltes,* par Mlle Gourd, secrétaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Jeudi 5 décembre:

GENÈVE: Amicale des Ecoles enfantines, 15 h.: Assemblée mensuelle. Opérations administratives. *Le Congrès féministe d'Istamboul,* causerie par Mlle Gourd.

Vendredi 6 décembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage, Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Soirée récréative offerte aux membres. *Christine de Pisan,* causerie par Mlle Doleires. Musique, thé, surprises.

Samedi 7 décembre:

GENÈVE: Elections aux tribunaux de prud'hommes, Salle de gymnastique du Collège de Malagnou, de 15 à 22 heures. Appel à toutes les électrices inscrites.

BEURRE FONDU
excellent
en boîtes de 1 kilo
et d'une livre
Très avantageux
En vente partout
Laiteries Réunies
P 9856 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE